



jj.faiiler@gmail.com

## Contribution de Jean-Yves FAILLER

### Urbain-rural : de la coopération, pas de la compensation

Dans le débat national ou local, on aime bien opposer ville- centre et périphérie, métropole, agglomération et communes, territoire urbain et territoire rural.

À l'urbain on attribue le dynamisme, la créativité, l'inventivité, au rural le déclin, la désertification, la désespérance. Ce discours, très ancré dans les esprits, est aussi fortement relayé par la sphère médiatique à de très rares exceptions près.

Évidemment, il ne saurait être question de nier les difficultés rencontrées par de nombreux espaces ruraux et périurbains. Souvent liées au déclin de l'activité économique et commerciale, à la disparition de nombreux services publics, ces difficultés développent chez les habitants un sentiment de relégation voire d'abandon.

De fait, les élu-e-s et les acteurs de la vie locale, en territoire non intégré à une métropole ou une agglomération dynamique, peuvent avoir des raisons de connaître ce sentiment que des décisions récentes ne vont pas estomper.

Diminution des dotations aux collectivités, des financements sans discernement, des "emplois aidés", y compris ceux dont l'utilité est avérée pour les communes et le caractère formateur reconnu pour ceux qui les occupent ; suppression de la taxe d'habitation qui, après celle de la taxe professionnelle privent les collectivités d'un impôt dynamique ; dépenses encadrées... Cette série de mesures rabetent les moyens de l'action locale alors que, dans le même temps, l'État délègue davantage de fonctions et de missions aux collectivités.

Au-delà de la recentralisation de la république décentralisée, de la défiance en l'expertise des élus et autres acteurs locaux, cet assèchement pénalise la dynamisation des secteurs peu agglomérés, peu coalisés avec des agglomérations ou métropoles fortes.

Les analyses des données de recensement indiquent que la population augmente dans le périurbain comme dans les secteurs moins denses et plus isolés. De plus, dans ces espaces aux profils différents, des initiatives se développent, soulignant ainsi leur vitalité et leur potentialité. Impulsées, voire seulement

accompagnées par les élus, souvent mises en oeuvre avec un haut niveau d'implication des habitants, ces initiatives se révèlent parfois des solutions inédites et innovantes nées de la nécessité. Elles montrent aussi qu'il importe de ne pas enfermer ces lieux ruraux ou en périphérie dans des généralités et des visions caricaturales.

La coalition des territoires, à laquelle il faut les appeler, les sortira de leur isolement, renforcera leur capacité à réaliser. Cette coalition est un rempart au creusement de la fracture territoriale là où elle n'existe pas ou peu ; c'est une réponse, sans doute pas la seule, à sa réduction là où elle est une réalité.

Le projet de développement global et de transformation que la "coalition territoriale" doit porter, devra inclure une politique de proximité de services et de contacts.

Sa définition passe par :

- la conduite d'une réflexion sur le lien à tisser entre le coeur de la coalition, le périurbain et le rural pour les confondre, les mêler
- la recherche et l'étude d'initiatives et d'actions "utilitaires et localisées" en matière de mobilité, de services publics, d'alimentation et de commerce, de culture, d'accès au numérique...

Le coeur de la métropole, et ceux des agglomérations de notre territoire élargi, ne sont pas des entités généreuses et désintéressés faisant bénéficier leurs voisins de leurs richesses acquises. Mais parce qu'il leur est utile, ils acceptent voire revendiquent un nouveau modèle de développement qui repose sur "le réfléchir et faire ensemble", sur le rassemblement des forces.

La "coalition des territoires" est un projet de coopération pour "mieux accompagner" le quotidien, protéger, transformer, créer de l'activité, attirer des talents... Ce n'est pas un projet de substitution, encore moins d'absorption, ni une politique de compensation.